

Organisations

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **NIKE-Bulletin**

Band (Jahr): **9 (1994)**

Heft 1: **Gazette**

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORGANISATIONS

Les connaissances actuelles sur la vie à l'époque préhistorique

En publiant la nouvelle série 'SPM' – Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter / La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age / La Svizzera dal Paleolitico al alto Medioevo', la Société suisse de préhistoire et d'archéologie (SSPA) reprend une idée qui, il y a 25 ans, lors de sa première édition, avait connu un franc succès. La SSPA a de nouveau l'intention de publier tous les deux ans un volume de cette série visant à informer de façon concise et didactique sur les problèmes actuels qui se présentent dans la recherche sur l'homme et son environnement à l'époque préhistorique en Suisse. Cette série s'adresse aux spécialistes et aux étudiants comme à toutes les personnes intéressées de toutes les régions de Suisse puisqu'elle informe sur les lieux de fouilles situés sur tout le territoire national en deux langues (allemand et français, italien seulement pour les légendes des illustrations et pour un résumé complet).

Le premier volume de cette nouvelle série qui vient de paraître se consacre au paléolithique et au mésolithique (environ 2,5 millions – 6000 av. J. C.). Il décrit tout d'abord l'évolution du climat et du paysage du point de vue géologique et botanique, l'évolution de la faune et de l'homme. La partie archéologique informe sur les connaissances actuelles et sur les questions qui se posent dans le domaine de la recherche sur les stratégies de survie de l'homme: sa façon de vivre, son évolution, sa culture, les technologies, l'économie, les formes d'habitat, les structures sociales, les témoins de la culture intellectuelle en images ne représentant pas seulement des objets utilitaires, les coutumes d'inhumation.

Des textes courts, des renseignements bibliographiques sur les cent lieux de fouilles les plus importants concernant les époques traitées permettent une étude approfondie du sujet. Les expressions spécialisées inévitables sont expliquées en trois langues.

Les travaux de recherche pour le 2ème volume (néolithique) ont commencé. Il devrait être disponible en novembre 1995.

(voir page 38)

Urs Niffeler

Le Kapellbrücke et la protection des biens culturels

Peu de temps après l'incendie qui a ravagé le Kapellbrücke dans la nuit du 17 au 18 août 1993, la protection des biens culturels (PBC) a démontré pratiquement son utilité. Le service de la PBC de la ville de Winterthur a en effet été engagé pour faire un rapport sur l'état des dégâts et pour transférer dans un nouveau dépôt les peintures sauvées lors de la catastrophe.

Même si la ville de Lucerne dispose d'un groupe de personnes formées par la PBC, des imprévus ont malheureusement empêché son engagement. Le chef de service PBC se trouvait alors en vacances aux USA et son remplaçant était malade. Avec regret, on a également appris que le conservateur des monuments historiques n'avait pas été alarmé la nuit de l'incendie. L'absence d'experts sur place au moment du sinistre a malheureusement eu pour conséquence que certains éléments du pont, qui auraient vraisemblablement pu être conservés, ont été démolis.

Le lendemain de l'incendie, un état-major d'experts a été constitué. Afin de pouvoir se prononcer sur les mesures immédiates à prendre, ce groupe d'experts avait besoin au plus vite d'un rapport sur l'état du pont. L'historien de l'art Heinz Pantli, chef du service de la PBC de la ville de Winterthur, qui est actuellement chargé de réaliser l'inventaire de la vieille ville de Lucerne faisait également partie de cet état-major ad hoc, ce qui, comme nous allons le voir, s'avérera très utile pour la suite des événements.

Engagement du service PBC de Winterthur au profit de la ville de Lucerne

Un cours de cadre et un exercice PBC de trois jours étaient prévus à Winterthur pendant la semaine du 30 août. Suite à l'incendie de Lucerne, Heinz Pantli proposa à l'état-major ad hoc d'engager son service PBC et de lui confier la mission suivante:

- analyser les restes du pont et faire un rapport concernant l'importance et l'image des dégâts;
- transférer les peintures de trois ponts couverts (Kapellbrücke, Spreuerbrücke, Hofbrücke) d'un dépôt exposé aux incendies dans un autre dépôt beaucoup plus sûr.

Le 30 août, il a donc été décidé de demander au groupe PBC de Winterthur de faire une analyse détaillée de l'état du pont. Le chef de service PBC a simultanément planifié l'intervention de son personnel sur les lieux de la catastrophe et dans les dépôts. Les spécialistes PBC qui devaient participer à l'exercice planifié à Winterthur ont alors été informés sur la tâche qui les attendait à Lucerne. Il faut ici préciser que grâce à une incorporation bien faite, le service

PBC de Winterthour compte dans ses rangs des représentants de plusieurs professions qui ont été très utiles lors de l'engagement de Lucerne: une historienne et un historien de l'art; un photographe; un restaurateur d'art; un contre-maître; un employé de musée; un technicien de fouilles; deux professeurs de mécanique; trois architectes et un maître secondaire.

Analyse de l'état des lieux et transfert des peintures en lieu sûr

Il s'est agi tout d'abord de faire une documentation photographique des restes du pont et de montrer ainsi l'ampleur des dommages causés aux différentes pièces de bois. Cette tâche a été menée à bien par le chef de service, l'historien de l'art, le photographe et le maître secondaire.

Dans les dépôts, la tâche a été multiple. Les peintures stockées sans systématique portaient parfois jusqu'à 6 différents numéros d'inventaire collés sur les panneaux de manière très discutables. Il a donc fallu tout d'abord marquer chaque peinture de manière claire d'un numéro d'inventaire inscrit à la craie sur le cadre. Chaque tableau a ensuite fait l'objet d'une brève description permettant son identification puis a été inscrit sur une liste qui indique également les anciens numéros d'inventaire. Avant de transporter les tableaux dans le nouveau dépôt, un restaurateur de la ville de Lucerne et l'historienne de l'art ont établi un bref rapport sur l'état de chaque peinture, sur la possibilité de les transporter et sur les responsabilités en cas de dégâts causés lors du transport.

Pour éviter que les personnes ne se blessent et que les peintures subissent des dégâts lors du chargement et du transport plusieurs précautions ont été prises. Le personnel portait des gants pour éviter de se blesser avec les cadres endommagés. Le choix des moyens de transport et le système de chargement ont été retenus de manière à éviter tout risque durant le transport.

Dans le nouveau dépôt, le personnel de la PBC a emmagasiné les 115 peintures sur des râteliers qu'il a fabriqués en ayant soin de permettre l'accès à chaque oeuvre en tout temps. Ce système de stockage s'avérera spécialement utile lorsqu'il faudra sortir une peinture pour contrôler son état de conservation ou la confier à un atelier de restauration.

Enseignements à tirer de cette intervention

Certaines grandes villes disposent d'un personnel de la PBC hautement qualifié qui peut être engagé avec succès lors d'un cas de catastrophe. Des contacts entre la commune touchée et une ville disposant d'un service PBC opérationnel doivent être pris immédiatement après une catastrophe. La Confédération étudie actuellement la possibilité de tenir à jour une liste des communes disposant d'un service

ORGANISATIONS

PBC capable d'intervenir en cas de catastrophes ainsi qu'une liste des dates durant lesquelles ces services sont en principe engagés dans des exercices.

La catastrophe de Lucerne a permis à du personnel PBC de mettre en pratique les enseignements reçus dans des cours de PBC. On a pu constater que les recommandations contenues dans le manuel de la PBC étaient applicables en cas d'engagement. Le transfert des peintures dans un dépôt a montré que le temps prévu pour l'évacuation dans des planifications était parfois compté trop juste car il ne tenait pas assez compte de la fatigue et du stress des personnes devant intervenir en cas d'urgence. L'engagement, très tôt après une catastrophe, d'un personnel PBC qualifié peut certainement permettre de limiter les dégâts. Les spécialistes de la PBC sont en mesure de donner des informations sûres concernant l'état des dommages. La PBC peut être utilisée pour planifier l'engagement d'autres moyens civils, mais elle ne peut en aucun cas les remplacer.

Finalement, on peut préciser que l'engagement rapide et simple du service PBC de la ville de Winterthour a permis à la ville de Lucerne d'économiser environ fr.- 15'000.

Traduction: Nicolas de Diesbach

Rino Büchel